



VOTRE FUTUR EST NOTRE AVENTURE

ACTEUR INNOVANT

- Engagement
- Réseaux
- Outils

PARTENAIRES



UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE



CHARTRE DES BONNES PRATIQUES

LE STAGE

Il doit présenter des visées pédagogiques et professionnelles, et associé à un parcours de formation. Attention, il ne doit pas être considéré comme un emploi. Cela lui permet de compléter la formation initiale de l'étudiant mais également lui permettre une immersion plus rapide dans l'environnement professionnel.

LES OBJECTIFS DU STAGE

- Découvrir l'environnement professionnel et faciliter le passage du monde de l'enseignement au monde professionnel en bénéficiant d'un tremplin vers l'emploi.
- Réduire la distance et le manque d'information / communication entre le monde universitaire et professionnel.
- Permettre au stagiaire la mise en pratique de connaissances théoriques au sein du milieu professionnel.
- Acquérir les savoir-être nécessaires au milieu professionnel
- Valoriser et mettre en avant auprès d'une entreprise les compétences et connaissances acquises lors d'une formation universitaires.
- Valider un cursus d'études universitaires.
- Constituer un réseau pouvant être utile lors de la recherche d'emploi ou dans le cadre de fonctions professionnelles futures.

CE QUE LE STAGE N'EST PAS

- Un emploi saisonnier ou un moyen de faire face à un accroissement temporaire d'activité.
- Un substitut au recrutement
- Une tâche régulière correspondant à un poste permanent.



ENGAGEMENT MUTUEL DES PARTIES

LE STAGIAIRE S'ENGAGE À :

- Réaliser les missions et les tâches qui lui sont confiées au regard du contenu défini dans la convention de stage.
- Respecter les règles de l'entreprise (horaires, règles de sécurité, hygiène...) et les exigences de confidentialité, de neutralité et de discrétion.
- Etre disponible pour les tâches qui lui seront confiées et se montrer curieux de l'environnement professionnel dans lequel il évoluera tout au long du stage
- Rédiger et rendre son rapport de stage ou mémoire dans les délais impartis.

TRIPLE ENGAGEMENT

- Stagiaire
- Entreprise
- Université

L'ENTREPRISE S'ENGAGE À :

- Proposer un stage s'inscrivant dans les enseignements du . diplôme préparé et définir les missions.
- Favoriser l'intégration du stagiaire au sein de l'entreprise (anticiper son arrivée, présenter l'organisation et le fonctionnement)
- Désigner un tuteur au sein de l'entreprise pour accompagner le stagiaire tout au long du stage.
- Faire des bilans/points réguliers avec le stagiaire.
- Mettre à disposition du stagiaire les moyens matériels nécessaires à la bonne réalisation du stage
- Accompagner le stagiaire tout au long du stage (guider,conseiller)

L'UNIVERSITE S'ENGAGE À :

- Désigner un tuteur au sein du corps professoral pour être le lien entre l'entreprise, le stagiaire et l'université.
- Relais et garant du bon fonctionnement du stage.

VOTRE FUTUR **EST NOTRE AVENTURE**